

## Des conseillers consulaires

### Pour quoi faire ?

#### Leur rôle

1. Elus de proximité, ils représenteront les Français établis hors de France auprès des ambassades et consulats
2. Ils pourront être consultés sur question concernant les Français de l'étranger (enseignement, aides sociales, emploi, formation professionnelle, etc.)
3. Ils participeront à l'élection des sénateurs des Français de l'étranger

#### Leur mandat

443 conseillers consulaires élus au suffrage universel direct pendant 6 ans

#### Réunis en conseils consulaires

Les conseils auront lieu au moins 2 fois par an

Sous la présidence de l'ambassadeur ou du consul général

1 à 9 conseillers y siègeront (en fonction du nombre de Français inscrits dans la circonscription consulaire concernée)

[diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr)

CC : BY – NC – SA